

Étude

L'ÉDITION en MIDI-PYRÉNÉES

Synthèse du rapport final

mars 2012

Étude réalisée par

Benoît Berthou,

Laboratoire des sciences de l'information et de la communication, Université Paris 13

et

Yanik Vacher,

Chargée de mission Économie du livre, CRL Midi-Pyrénées

SOMMAIRE

Introduction	4
1. Visage de l'édition en Midi-Pyrénées	4
1.1 Un paysage éditorial centralisé et dynamique	4
1.1.1 Des maisons d'édition jeunes et en devenir	4
1.1.2 Un pôle économique conséquent	4
1.2 Une situation financière saine mais précaire	5
1.3 Un bassin d'emploi modeste mais significatif	5
1.3.1 Une situation stratégique	5
1.3.2 Des opportunités en matière de formation	5
1.4 La production : créativité et professionnalisme	6
1.4.1 Des éditeurs de création bien organisés	6
1.4.2 Une production maîtrisée	6
1.5 Une inscription problématique dans le monde du livre	7
1.5.1 Un déficit en termes d'information	7
1.5.2 Une difficile commercialisation	7
2. Recommandations	8
Recommandation 1 : Elaborer un plan de formation	8
Recommandation 2 : Développer les échanges entre professionnels	9
Recommandation 3 : Construire un observatoire eu livre et de la lecture	9
Recommandation 4 : Constituer un pôle de ressources éditoriales	9
Recommandation 5 : Proposer conseil et expertise	9
Recommandation 6 : Organiser la promotion des éditeurs	10
Recommandation 7 : Améliorer la visibilité des éditeurs sur le territoire	10
Recommandation 8 : Soutenir l'innovation éditoriale	10
Recommandation 9 : Pérenniser et optimiser les aides au projet éditorial	10
Recommandation 10 : Encourager partenariats et mutualisation	11
Conclusion	11

Quel est le visage de l'édition en région Midi-Pyrénées ? Quelles actions sont à même de favoriser sa pérennisation ? Telle est la double question à laquelle cette étude entend répondre. Elle a été entreprise à l'initiative du Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées et menée entre mars 2011 et 2012 par Benoît Berthou (université Paris 13, enseignant dans les masters « Métiers du livre » de Villeneuve-sur-Los, chercheur au LabSic) et Yanik Vacher (chargée de l'économie du livre au CRL Midi-Pyrénées). Ils se sont notamment appuyés sur un questionnaire adressé à 138 structures éditoriales abordant tous leurs domaines d'activité (gestion, production, promotion, etc.). Complété par une vingtaine d'entretiens, ce questionnaire a permis de dégager les singularités du secteur éditorial régional et d'aboutir à des recommandations qui sont ici présentées de façon synthétique.

1. VISAGE DE L'ÉDITION EN MIDI-PYRENEES

Le système éditorial de la région Midi-Pyrénées est dynamique et constitue un bassin d'emploi non négligeable. Il se caractérise par une production régulière, reconnue hors des frontières de la région, mais nombre d'éditeurs n'en sont pas moins dans une situation précaire.

1.1. Un paysage éditorial centralisé et dynamique

1.1.1. Des maisons d'édition jeunes et en devenir

L'édition relève du paradoxe propre à Midi-Pyrénées : dans la plus vaste région française (8,3 % du territoire national), les activités économiques sont concentrées en Haute-Garonne et plus spécifiquement autour de Toulouse. Plus de 55 % des éditeurs y sont implantés (contre seulement 30 % des librairies).

Cette centralisation géographique, qui ne va pas sans poser problème, s'accompagne néanmoins d'un dynamisme certain : plus de 70 % des maisons d'édition sont nées après 1990 (voire, pour plus de 46 % d'entre elles, après l'an 2000). Le paysage éditorial est donc composé en majorité d'éditeurs très jeunes, et Midi-Pyrénées est sur ce point dans une situation comparable à celle des régions Languedoc-Roussillon ou Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces maisons d'édition sont par ailleurs dans une logique de pérennisation. Si la majorité d'entre elles sont structurées en société ou en association, plus de 12 % déclarent poursuivre une réflexion sur leur statut juridique. Sont citées notamment les formes qui reposent sur un pacte d'actionnaires (SAS) ou sur les formes coopératives (SCIC, SCOP), preuve d'une certaine inventivité économique et d'un intérêt pour des initiatives relevant de « l'économie solidaire ».

1.1.2. Un pôle économique conséquent

Signe de son dynamisme, l'édition constitue un pôle économique conséquent. Elle présente notamment un chiffre d'affaires (CA) important que nous pouvons évaluer, au regard des réponses à notre questionnaire, à 38 millions d'euros. Plus élevé que celui d'autres régions, ce chiffre d'affaires global renvoie néanmoins à une situation très contrastée : les quatre plus gros éditeurs de la région (Milan, SEDRAP, Piktos et Erès) représentent à eux seuls 31 millions d'euros de CA et les huit premiers 35,3 millions d'euros (soit 92 %).

Cette forte concentration économique des activités éditoriales place les autres acteurs du secteur dans une position délicate. 34 des 42 maisons nous ayant fourni des informations sur ce point se partagent

en effet 2,7 millions d'euros et par ailleurs 25 d'entre elles sont en dessous des 100 000 euros.

Nous sommes donc face à des modèles économiques très disparates et par ailleurs face à des éditeurs largement polyvalents : plus de 31 % d'entre eux (aux chiffres d'affaires et à l'ancienneté très variables) développent, outre l'édition d'ouvrages, une ou plusieurs activités également structurantes. Ces deux caractéristiques justifient d'autant plus une approche globale de la filière livre.

1.2. Une situation financière saine mais précaire

Pour les 23 éditeurs qui ont répondu à ce point du questionnaire, les résultats d'exploitation sont positifs et présentent une moyenne de 98 200 €. Mais ce chiffre renvoie une fois encore à une situation très contrastée : si l'on exclut les cinq éditeurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 €, la moyenne tombe à 13 496 €. En extrapolant à l'intégralité de notre échantillon d'étude, on peut en conclure que la majorité des acteurs du secteur sont très exposés au risque économique, et la récente détérioration de la conjoncture contribue encore à les fragiliser.

Les capacités financières de chacun sont clairement limitées : leurs capitaux propres ne leur permettent pas de financer leur stock de livres, et le délai de règlement des factures de toutes sortes est souvent supérieur à 90 jours. Le besoin en trésorerie est donc réel, comme en témoigne le recours à un endettement qui concerne à l'heure actuelle plus de 30 % des « répondants ».

Dans ce contexte, le rôle des aides publiques semble plus que jamais essentiel : émanant majoritairement de la Région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, elles ont contribué à la constitution d'un paysage éditorial dynamique et à la mise en place d'infrastructures qui donnent satisfaction aux éditeurs. Mais leur évolution sera nécessaire pour limiter le recours à l'emprunt et permettre aux acteurs du secteur de conserver le même rythme de production.

1.3. Un bassin d'emploi modeste mais significatif

1.3.1. Une situation stratégique

Depuis plus de dix ans, la région Midi-Pyrénées fait preuve d'un réel dynamisme en termes de création d'emplois et l'édition participe de cet effort. Le bassin d'emploi correspondant à la filière livre a été évalué en 2003 (étude sur la place du livre dans l'économie régionale) à près de 9 400 salariés. Dans notre étude qui ne porte que sur le secteur éditorial régional, les 21 structures qui ont répondu regroupent 209 salariés, ce qui place proportionnellement Midi-Pyrénées au-dessus d'autres régions françaises (à l'exception de l'Île-de-France).

Notons que ces salariés s'inscrivent par ailleurs dans un bassin d'emploi beaucoup plus vaste qui concerne toute la chaîne graphique. A titre d'exemple, plus de 89 % des maisons étudiées ont recours à des collaborateurs extérieurs pour des prestations de toutes sortes : on peut donc penser qu'elles font vivre des professionnels déclarés en auto-entrepreneurs, en travailleurs indépendants exerçant des activités telles que correction ortho-typographique, illustration etc.

Ces données laissent également à penser que la constitution d'un réseau de compétences profiterait à la région.

1.3.2. Des opportunités en matière de formation

Les éditeurs de la région sont volontiers formateurs : plus de 38 % d'entre eux (chiffre important au regard des possibilités d'hébergement et de financement qu'offrent leurs infrastructures) font appel à des stagiaires qui sont majoritairement issus de formations implantées en Midi-Pyrénées (86 %) ou plus largement dans le Grand Sud-Ouest. Il existe donc clairement une communauté territoriale en matière de formation.

Ce constat est d'autant plus probant que les éditeurs expriment une importante demande de formation : plus de 97 % d'entre eux jugent utile de se perfectionner dans la pratique de leur métier et indiquent des besoins précis (notamment en termes de numérique et de gestion). Parmi eux 73 % se disent prêts à y consacrer de 2 à 5 jours par an.

1.4. La production : créativité et professionnalisme

1.4.1. Des éditeurs de création bien organisés

Du point de vue des secteurs éditoriaux, la production régionale présente quelques spécificités : si la littérature, avec près de 32 % des « répondants », arrive en première position, le beau livre et le livre pratique, qui incluent le « régionalisme » et l'édition en occitan, sont aussi très présents avec un peu moins de 30 %. Notons également que tous les domaines (y compris le scolaire) sont représentés.

Nous sommes clairement face à des éditeurs de création : 76 % publient des textes émanant directement d'une démarche d'auteurs, 57 % ont recours à la commande et seulement 22 % des éditeurs publient des textes du domaine public. La part de la traduction et celle des achats de droits (qui sont le fait d'un peu moins de 49 % des éditeurs) montrent que nous sommes face à des maisons qui font preuve de réelles initiatives.

Ces éditeurs ont également à cœur d'organiser leur production, soit en nouant des relations saines avec leurs auteurs (91 % d'entre eux leur proposent un contrat), soit en développant des collections qui donnent une plus grande lisibilité commerciale à leurs ouvrages. La part de la cession de droits (avérée pour plus de 37 % des éditeurs) montre qu'ils savent séduire hors des frontières de la région, voire du pays.

1.4.2. Une production maîtrisée

Midi-Pyrénées héberge essentiellement de jeunes structures éditoriales adoptant un rythme de production modeste : plus de 61 % d'entre elles possèdent ainsi un catalogue de moins de 100 titres et une grande majorité (50 %) publie entre 1 et 5 titres par an. Ce volume est constant : la non-production (aucune nouveauté) est clairement marginale, et nombre d'éditeurs ont tendance à monter en puissance pour passer de 6 à 10 titres par an.

Cette production maîtrisée semble toutefois poser plusieurs problèmes, comme le prouve notamment le large recours à la réimpression (53 % des éditeurs interrogés), qui est sans aucun doute la conséquence de tirages mal ajustés (plus de 48 % des structures éditoriales déclarant produire moins de 1000 exemplaires par titre). Le manque de trésorerie et une réelle exposition au risque éditorial (ces jeunes éditeurs étant bien souvent fragiles) peuvent aussi expliquer ce phénomène et il est à ce titre dommage que ne soit pas véritablement expérimentée l'impression à la demande et/ou en petites quantités.

Cet état de fait est certainement la conséquence d'une prudence marquée face à l'émergence des technologies numériques : moins de 30 % des éditeurs proposent leurs ouvrages sous une autre forme que papier et seulement 19 % de ceux qui ne sont pas dans ce cas envisagent à l'avenir de développer une offre multi-support.

Notons que plusieurs éditeurs ont sollicité des aides à la numérisation auprès du Centre National du Livre et font appel à la société Lektis pour numériser leurs fonds. De son côté le CRL a mis en place un groupe de travail interprofessionnel sur la question du numérique dans sa globalité.

1.5. Une inscription problématique dans le monde du livre

1.5.1. Un déficit en termes d'information

Les éditeurs de la région semblent ne pas avoir de prise suffisante sur leur environnement professionnel : peu impliqués dans l'interprofession et n'ayant pas accès à des sources de données (seuls 19 % d'entre eux sont adhérents au SNE et lecteurs de *Livres Hebdo*), ils sont logiquement en forte demande d'informations générales (plus de 93 % de taux de réponse sur ce point).

Le même constat s'impose pour l'information commerciale qu'ils diffusent sur leur propre production : certes, plus de 92 % des éditeurs interrogés ont un site Internet, mais il fait majoritairement office de « vitrine » et certaines fonctionnalités (envoi de lettres d'informations, présence sur les réseaux sociaux, etc.) ne sont exploitées que de façon très parcellaire.

Il faut cependant noter que la région Midi-Pyrénées a de ce point de vue quelques atouts qui mériteraient d'être mieux exploités. Ainsi lekti-écriture.com met entre autres en lien plusieurs éditeurs de la région et un libraire implanté à Albi : cet outil permet une commercialisation efficace et pourrait servir de schéma structurant pour d'autres initiatives déjà en cours associant libraires et éditeurs.

1.5.2. Une difficile commercialisation

Ces initiatives semblent d'autant plus nécessaires que le déficit d'information commerciale n'est pas vraiment compensé par un recours à des tiers : 46 % des éditeurs interrogés n'ont pas recours à un diffuseur et 44 % se passent de distributeur. Les principales voies d'accès au marché sont donc les salons, que plus de 92 % des « répondants » à notre questionnaire déclarent fréquenter assidûment.

Dans ce contexte, les débouchés commerciaux des éditeurs sont avant tout régionaux : 88 % se rendent dans des salons en Midi-Pyrénées et plus de 55 % déclarent vendre plus de livres dans la région qu'ailleurs (l'Île-de France ne représentant que 21 % des achats). En ce sens, le salon de Toulouse (*Vivons livres !*) et les aides au déplacement proposées par le CRL Midi-Pyrénées ont une importance décisive.

S'il y a tout lieu d'aider les éditeurs à présenter leurs productions hors de la région, la région elle-même constitue un espace commercial à explorer tant les liens unissant les éditeurs avec les libraires et les bibliothécaires de Midi-Pyrénées semblent lâches. Prendre la mesure de ce vaste territoire ne semble pas évident et il y a tout lieu d'envisager des actions publiques qui tireraient parti de toute la diversité de la région.

2. RECOMMANDATIONS

Les données présentées ci-dessus ont vocation à informer l'action des pouvoirs publics et celle du CRL Midi-Pyrénées qui s'inscrit depuis plusieurs années dans le cadre de la filière livre en intervenant auprès de ses différents acteurs.

- Aides à l'édition de la Région Midi-Pyrénées instruites par le CRL
- Aide à la création et soutien à la vie littéraire avec des bourses d'aide à l'écriture et la mise en place d'un service juridique, complétés à partir de 2007 par la programmation de *Vivons Livres ! Salon du Livre Midi-Pyrénées* et l'organisation de rencontres.
- Actions de formation en direction des professionnels du livre
- Étude sur la place du livre dans l'économie régionale en 2003.
- Programmes à destination des bibliothèques depuis 2004 : conservation partagée, valorisation du patrimoine, animation de réseaux de bibliothécaires musicaux et vidéothécaires, accompagnement des professionnels pour l'inscription des bibliothèques dans le paysage culturel régional (coordination du Mois du Film documentaire, organisation d'une journée annuelle d'audition de musiciens de la scène régionale, etc.)
- Études sur la librairie indépendante en Midi-Pyrénées et sur le coût du transport pour la librairie : réalisées en 2005, elles ont permis la création de programmes structurants (programme régional d'aide à l'informatisation des librairies financé à parité par l'État et la Région). Fin 2011, une évaluation de ce dispositif et un état des lieux de la librairie face à l'univers du numérique sont venus les compléter.
- Mise en place en 2011 d'un groupe de travail régional et interprofessionnel sur le numérique pour confronter les approches, réfléchir aux évolutions des métiers, mettre en œuvre des expérimentations, et proposer un livre blanc du numérique à destination des collectivités territoriales

La présente étude a pour but d'enrichir ce dispositif et l'état des lieux présenté ci-dessus nous conduit à formuler 10 recommandations. Affinées grâce à des discussions avec plusieurs acteurs du secteur, elles sont présentées par ordre de faisabilité et sont envisagées sur la période 2013-2016.

Recommandation n° 1 : Élaborer un plan de formation

Comme montré plus haut, le besoin en formation est important. Il est aussi nécessaire afin de mieux préparer les éditeurs aux différentes évolutions de leur métier.

Proposition : Elaborer une série de journées professionnelles, en priorité sur les thèmes identifiés dans l'étude (multimédia et multisupports, gestion-comptabilité, commercialisation).

Semblable dispositif pourrait également créer du lien au travers de partenariats avec des structures universitaires (notamment le Master « Système, pratique et diffusion de l'édition imprimée et électronique » de l'université Toulouse 2-Le Mirail), avec des structures émanant de l'interprofession (Centre National de la Fonction Publique et l'ASFORD, Centre de formation du SNE), enfin avec les structures régionales pour le livre.

Ces initiatives seraient également complétées par des formations interprofessionnelles permettant aux différents métiers du livre de se rencontrer, sur le modèle des actuelles journées d'étude qu'organise le CRL.

Recommandation n°2 : Développer les échanges entre professionnels

Proposition : Favoriser les échanges par l'organisation de rencontres informelles, afin de rompre l'isolement constaté chez nombre d'éditeurs. Destinées aux professionnels du secteur, elles offriraient l'occasion à un éditeur d'intervenir sur un thème important de son activité (secteur éditorial, méthodes de gestion, options de fabrication, etc.) et donneraient lieu à échanges et discussions.

Permettant de confronter les points de vue et de mettre en perspective la pratique du métier, ces rencontres pourraient faire émerger une communauté professionnelle et déboucher sur la création d'une association des éditeurs de Midi-Pyrénées. Pensée sur le modèle de la récente Association des Libraires Indépendants, cette association optimiserait l'échange de bonnes pratiques professionnelles.

Recommandation n° 3 : Construire un observatoire du livre et de la lecture

Il existe un réel manque d'indicateurs pour assurer un suivi économique de l'édition régionale. L'un des objectifs de cette étude est d'y remédier. Notre travail a permis de mieux cerner l'activité des acteurs du secteur, de dégager les problématiques éditoriales sensibles au niveau régional et de mettre en perspective le dispositif d'aide à l'édition tel qu'il existe à l'heure actuelle.

Proposition : Constituer le CRL en observatoire du livre et de la lecture. En mettant régulièrement à jour les données ici présentées (dont il garantirait la confidentialité), le CRL serait mieux en prise sur le territoire et offrirait aux acteurs du secteur les outils nécessaires pour mettre en perspective leurs activités.

Recommandation n° 4 : Constituer un pôle de ressources éditoriales

Nous avons constaté un manque d'information qui pose problème aux éditeurs.

Proposition : Offrir aux éditeurs un appui documentaire. Le site du CRL pourrait être à cet égard mieux exploité et offrir aux adhérents le téléchargement de différents types d'outils d'aide à la décision sous forme de formulaires, de fiches pratiques ou de notes de synthèse.

Ayant trait à la gestion administrative, aux problématiques juridiques, aux comptes d'exploitation prévisionnels, à l'analyse des ventes, ces documents seraient réalisés et exploités en partenariat avec les autres structures régionales du livre, dont les adhérents connaissent des problèmes similaires. Ils pourraient ainsi faire l'objet d'une action concertée menée au sein de la Fédération Interrégionale pour le Livre et la Lecture.

Recommandation n° 5 : Améliorer la visibilité des éditeurs sur le territoire

L'inscription sur le territoire de Midi-Pyrénées constitue un enjeu économique de taille : les éditeurs y réalisent la majorité de leurs ventes.

Proposition : Tout en favorisant les déplacements hors région des éditeurs, les aider à nouer des liens plus étroits avec les bibliothèques et les librairies du territoire régional.

Pour ce faire, s'appuyer sur le travail en réseau du CRL avec les différents acteurs du livre du territoire : lettre d'information présentant la production des éditeurs, organisation d'une journée professionnelle annuelle au cours de laquelle actualités et lignes de force de l'édition Midi-Pyrénéennes pourraient être présentées, mise en place éventuelle d'un office de livres, etc.

Un nouveau service serait aussi offert avec l'aide de la chargée de mission « coopération entre

médiathèques » pour renforcer le lien entre éditeurs et bibliothécaires : mise en place d'un accompagnement individualisé auprès des différents établissements de la région.

Recommandation n° 6 : Proposer conseil et expertise

Nous sommes majoritairement face à des éditeurs de petite taille qui n'ont pas forcément la possibilité de mettre en perspective leurs activités ou de modéliser leur évolution dans le temps. Un besoin de conseil se fait sentir, dans des domaines aussi divers que la gestion, la commercialisation, les méthodes de production, etc.

Proposition : Agir comme facilitateur. En négociant des tarifs avec d'éventuels partenaires, le CRL Midi-Pyrénées permettrait aux acteurs du secteur de bénéficier d'un suivi individualisé qui prendrait en compte la spécificité de leur production et les accompagnerait tout au long du développement de leur activité.

Recommandation n° 7 : Organiser la promotion des éditeurs

Nous avons constaté un réel déficit en outils de commercialisation : si les éditeurs de Midi-Pyrénées savent créer des livres, ils n'ont pas forcément les moyens humains et financiers pour leur ménager un accès efficace au marché et assurer la viabilité de leurs projets.

Proposition : Financer la réalisation de documents promotionnels (catalogues thématiques, recueils d'incipit, catalogues de session de droits bilingues, etc.) et de sites Internet performants. Le site du CRL pourrait également évoluer et héberger des catalogues d'éditeurs, en ligne et bien référencés, sur le modèle de ce que propose la société lekti-écriture.com.

Recommandation n° 8 : Soutenir l'innovation éditoriale

Cette étude a mis en évidence le dynamisme de l'édition régionale mais aussi une fragilité certaine : c'est particulièrement le cas de jeunes maisons d'édition dont le développement peut s'avérer délicat, mais également de projets innovants tels que lekti-écriture.com ou les éditeurs « pure player » opérant uniquement dans l'environnement numérique.

Proposition : Soutenir ces entreprises en leur permettant d'intégrer des structures susceptibles de les accompagner et de les héberger, telles que couveuses, pépinières ou hôtels d'entreprise, ce qui suppose un travail en commun entre le CRL et l'ensemble des acteurs soutenant l'innovation en Midi-Pyrénées (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, etc.)

Recommandation n° 9 : Pérenniser et optimiser les aides au projet éditorial

Si les aides publiques ont démontré leur efficacité, il semble nécessaire de les faire évoluer afin de mieux répondre à un nouveau contexte économique.

Proposition : Repenser la structuration des aides et les conditions de leur attribution, associer étroitement critères culturels et critères économiques pour contribuer à la structuration des activités éditoriales. Pourraient ainsi être envisagées des aides à la ligne éditoriale sur le modèle de dispositifs actuellement en vigueur en Aquitaine, Languedoc-Roussillon ou Poitou-Charentes (accompagner la création d'ouvrages, les réimpressions ou le lancement d'une collection).

Recommandation n° 10 : Encourager coopérations et mutualisations

Pour renforcer le tissu éditorial régional, il conviendrait de stimuler les relations infraprofessionnelles pour tirer parti de la polyvalence des éditeurs.

Proposition : Permettre aux éditeurs de répondre aux besoins structurels émanant de leurs pairs, voire se rapprocher d'eux pour mettre en commun le coût et le développement de certaines activités.

Pourrait ainsi être créé un dispositif exploitant les rapprochements déjà existants entre acteurs du secteur afin de négocier des tarifs groupés auprès de prestataires (comptabilité, création graphique...). On pourrait aussi imaginer des pistes de mutualisation (attaché de presse, locaux...) éventuellement créatrices d'emploi (via un groupement d'employeur).

Pour ce faire, le CRL devrait avoir recours au Fonds Régional pour l'Emploi et mettre en place un échange régulier d'informations notamment avec l'association Fontaine Ô Livre qui a pour mission de favoriser semblables coopérations en région parisienne.

En conclusion, il est important de souligner que l'ensemble de ces recommandations situent l'action publique en faveur de l'édition dans le contexte plus global de la filière livre. Tous les acteurs de la filière (auteurs, éditeurs, graphistes, imprimeurs, libraires, distributeurs, etc.) sont de fait liés et le développement de chacun d'entre eux ne peut qu'être profitable à la communauté économique qu'ils constituent.

Il y aurait donc tout lieu de coordonner les divers dispositifs de soutien aux activités économiques de la filière livre et d'instaurer une concertation entre l'interprofession et les pouvoirs publics en vue d'un contrat de progrès pour la filière livre comme il s'en développe dans d'autres régions. Porté par la Région et l'État, administré par le CRL, un tel contrat pourrait être élaboré par un comité de pilotage où siègeraient des représentants de la Région et de l'État, mais aussi d'autres collectivités territoriales (départements, communautés d'agglomération), des éditeurs, des libraires et des bibliothécaires.

Étude

L'ÉDITION en MIDI-PYRÉNÉES

Rendez-vous sur le site du **Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées**

www.crl-midipyrenees.fr

pour consulter

l'étude dans sa version exhaustive

dès le courant du mois de mai 2012

